



Date : le 2 décembre 2021

## APPEL A CANDIDATURES

Constitution du Conseil scientifique et pédagogique  
de la SRAE Santé de L'enfant en région des Pays de la Loire

### ○ RÉSO'PÉDIA

La région des Pays de La Loire expérimente une structure originale de coordination à l'image des réseaux de périnatalité : une structure régionale d'appui et d'expertise en santé de l'enfant, appelée **Réso'Pédia**.  
[En savoir plus](#)

Les travaux du réseau sont organisés dans le cadre de commissions et de groupes de travail régionaux pluriprofessionnels et pluridisciplinaires. [Lire le détail](#)

Pour constituer le Conseil scientifique et pédagogique, qui assurera un **rôle technique et d'expertise**, nous lançons un appel à candidatures.

### ○ OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Conseil scientifique et pédagogique aura pour objectif principal la **labellisation d'un catalogue régional des formations Santé de l'enfant**, en répondant aux critères suivants : qualité, contenu des formations, adéquation avec la demande / les besoins qui émanent du terrain.

Ses missions se déclineront de deux façons :

- Le Conseil scientifique aura pour rôle de donner **un avis technique sur les formations proposées** au catalogue ;
- Il pourra être sollicité pour apporter un **appui méthodologique et scientifique** aux acteurs de terrain souhaitant mettre en place une action de formation.
- Le Conseil scientifique et pédagogique sera partie prenante de la structuration de Réso'Pédia et pourra représenter la structure auprès d'instances, de réseaux nationaux...

### ○ COMPOSITION

Dans l'objectif de coordonner, de mettre en valeur l'offre de formation régionale « Santé de l'enfant » et d'assurer une cohérence avec les besoins du terrain, ce Conseil scientifique et pédagogique rassemblera des acteurs transdisciplinaires du territoire ligérien :

- Des universitaires ;
- Les principaux « porteurs d'offre » de formation continue ;
- Des représentants des professionnels de terrain forts d'une expertise dans leur domaine.

⇒ Nombre : 9 représentants experts maximum ;

⇒ Renouvellement tous les deux ans de la moitié des membres du Conseil.

### ○ MODALITÉS

Le Comité scientifique et pédagogique se réunira au moins une fois par an en présentiel. Il devra définir ses modalités de fonctionnement de façon à être réactif aux demandes d'avis techniques sur les formations soumises.

### ○ CONDITIONS DE CANDIDATURES

- Être un professionnel de la santé de l'enfant ;
- Exercer en région des Pays de la Loire ;
- Être impliqué dans la formation initiale ou continue.

La contribution au Comité scientifique et pédagogique n'empêchera pas la participation aux commissions et/ou groupes de travail.

Si vous souhaitez intégrer le Conseil scientifique et pédagogique de Réso'Pédia, nous vous remercions d'adresser vos candidatures et votre CV à l'adresse suivante : [coordination@reso-pedia.fr](mailto:coordination@reso-pedia.fr) **avant le 28 janvier 2022.**

L'ensemble des candidatures sera examiné par le comité de pilotage de Réso'Pédia.